

OFFRE D'EMPLOI – Responsable du Pôle ressources

Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute son(sa) responsable du Pôle ressources

Contexte :

Vous recherchez un travail qui ait du sens au sein d'une équipe dynamique qui œuvre à trouver un équilibre entre l'homme et la nature ? Cette annonce peut vous intéresser.

Le SYMBHI (50 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole Grenobloise et les EPCI de la moitié Sud du département de l'Isère. Il est l'établissement public en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations sur tout son territoire. Il dispose aussi de la compétence gestion quantitative et qualitative des ressources en eaux sur une partie de son territoire. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il entretient les digues protégeant les personnes et les biens.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers de 6 unités territoriales œuvrant chacune sur un ou plusieurs bassins versants, d'un pôle ouvrages en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI, et d'un pôle ressources. Il assure le portage administratif et technique de la Commission locale de l'Eau (CLE) Drac Romanche, et assure un appui administratif pour l'Etablissement public territorial de bassin (EPTB) Isère.

Le Pôle ressources est en charge de la gestion de fonctions transversales pour l'ensemble du SYMBHI et de l'EPTB : élaboration et exécution du Budget, gestion de la commande publique, gestion des ressources humaines, gestion des moyens généraux, organisation des instances, gestion du système d'information, gestion du patrimoine foncier de la collectivité, secrétariat.

Missions et activités liées au poste

Sous l'autorité du Directeur délégué du SYMBHI, et en relation avec l'ensemble des chefs d'unités et de pôle, le(la) responsable du pôle ressources garantit la bonne gestion administrative et financière du SYMBHI, le développement du système d'information et la maîtrise du foncier nécessaire aux programmes d'action du syndicat, ainsi que de l'EPTB Isère dans le cadre d'une convention de mise à disposition de moyens.

Membre du CODIR, Il/Elle pilote une équipe de 10 personnes (dont 3 cadres A) et, au travers de son équipe:

Structure la fonction RH en organisant :

- Les recrutements
- La gestion de la carrière des agents
- Le plan de formation
- La gestion internalisée des payes

Assure la gestion financière des syndicats :

- Développe une planification pluriannuelle des investissements et du budget
- Etablit les documents financiers et comptables en conformité avec la comptabilité Publique (nomenclature M57)
- Assurer la gestion de l'exécution financière tant en dépenses qu'en recettes
- Met en œuvre une comptabilité par territoire et assure une analyse du suivi des coûts

Assure l'efficacité de la Commande Publique via :

- le recensement annuel des achats programmés dans le cadre de la nomenclature d'achat de la collectivité
- l'assistance aux services opérationnels dans l'expression de leur besoin et la détermination des solutions efficaces et solides juridiquement pour les acquisitions
- la structuration continue de la commande publique (formations interne, modèles, guides, etc.)
- la préparation et le contrôle des DCE et la gestion des procédures de mise en concurrence

Gère les instances :

- Secrétariat des assemblées délibérantes et des Commissions d'appel d'offre (programmation, convocations, secrétariat des séances, rédaction des délibérations et PV, publications réglementaires)

Structure la gestion des moyens généraux :

- Organise le déménagement dans les nouveaux locaux
- Structure et gère les contrats de services et des commandes de fournitures nécessaires au fonctionnement quotidien du Syndicat

Secrétariat

- Structure le secrétariat du syndicat pour assurer un appui optimisé aux services opérationnels

Assure le développement et la maintenance du système d'information du syndicat :

- Met en œuvre les actions planifiées dans le schéma directeur du système d'information
- S'assure du bon fonctionnement de l'ensemble des applications métier et matériels informatiques
- Développe le système d'information géographique du Syndicat

Gère le foncier et assure la maîtrise foncière des terrains nécessaires aux actions du SYMBHI

- Recense et priorise les besoins de maîtrise foncière du Syndicat, définit les moyens adaptés pour assurer cette maîtrise
- Programme et coordonne les actions des prestataires (négociateurs fonciers, juristes)
- Structure et met à jour la base de données foncières
- Suit le patrimoine foncier du syndicat : gestion des AOT ainsi que des baux de pêche et de chasse

Profil - compétences requises

- Bonne connaissance et expérience de la gestion des ressources humaines dans les collectivités territoriales ; la maîtrise du sujet serait un avantage
- Bonne connaissance de la commande publique
- Maîtrise des Règles d'élaboration et d'exécution des budgets des collectivités territoriales
- Capacité à manager, accompagner le changement et structurer l'activité d'un service
- Bonnes capacités rédactionnelle, d'analyse et de synthèse
- Sens de l'organisation et des responsabilités, rigueur
- Autonomie et esprit d'initiative,
- Qualités relationnelles,
- Goût pour le travail en équipe

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir dès que possible**
- **Lieu de travail** : 9 rue Jean Bocq à Grenoble, puis Saint Martin d'Hères (ZA des Glairons) à compter de 2026
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31 jours de congés et 21 RTT/an)
 - Possibilité de télétravail
- **Spécificité et sujétions particulières** : les réunions de certaines instances peuvent avoir lieu après 18h.
- **Recrutement par voie statutaire (cadre d'emploi des Attachés territoriaux) ou à défaut contractuelle (CDD de 1 à 3 ans renouvelable)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience, sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des Attachés territoriaux + Régime indemnitaire
 - Participation employeur : titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **29 août 2025 à 17h00.**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : recrutement@symbhi.fr et daniel.verdeil@symbhi.fr